



Berne, le 14 septembre 2005

Aux gouvernements cantonaux

Evolution future de la politique agricole (Politique agricole 2011) Procédure de consultation

Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat,

Nous vous faisons parvenir pour consultation, en annexe, le projet concernant l'évolution future de la politique agricole. Le projet intitulé « Politique agricole 2011 » contient des propositions de modification concernant six lois fédérales (loi sur l'agriculture, loi sur le droit foncier rural, loi sur le bail à ferme agricole, loi fédérale sur les allocations familiales dans l'agriculture, loi sur les denrées alimentaires et loi sur les épizooties).

La PA 2011 est une nouvelle étape de la réforme qui est en cours depuis le début des années nonante. A l'avenir aussi, l'agriculture devra accomplir ses tâches par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché. Il importe donc de développer les conditions-cadre de la politique agricole de manière à tirer parti du potentiel de progrès existant en matière de productivité et à améliorer la compétitivité à tous les échelons du secteur agroalimentaire. La réduction du soutien du marché et la réallocation des moyens financiers ainsi dégagés aux paiements directs sont des éléments-clés de la Politique agricole 2011.

La procédure de consultation dure jusqu'au **16 décembre 2005**. Le Conseil fédéral entend adopter au printemps 2006 le message au Parlement, de sorte que les adaptations législatives puissent entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2008, au même moment que les nouvelles enveloppes financières de l'agriculture.

Le projet soumis à consultation peut être commandé à l'Office fédéral des constructions et de la logistique, Distribution Publications, 3003 Berne ou par Internet à l'adresse www.bundespublikationen.ch. Il peut aussi être téléchargé à l'adresse www.blw.admin.ch (Dossiers « Politique agricole 2011 »).

Veillez faire parvenir votre prise de position à l'adresse suivante: Département fédéral de l'économie, Palais fédéral est, 3003 Berne, ou par e-mail à kanzlei@gs-evd.admin.ch.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation à la procédure de consultation et vous prions de croire, Mesdames les Conseillères d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, à l'assurance de notre considération distinguée.

DEPARTEMENT FEDERAL DE
L'ECONOMIE

Joseph Deiss

Annexes

- Rapport « Politique agricole 2011 : Evolution future de la politique agricole »
- liste des participants à la consultation